



Administration Communale de Tournai

Compte-rendu de la séance du Conseil Communal du 19 décembre 2005

Avant de délibérer, le Conseil Communal observe une minute de silence à la mémoire de M. CAMBERLIN René, décédé, qui exerça les fonctions d'Echevin à Vezon et à la mémoire de M. CAUFRIEZ Pierre, décédé dans le sud de la France, ancien Echevin de la Commune de Gaurain.

Le Conseil a décidé de :

- marquer son accord de principe sur la vente en pleine propriété à l'ASBL Chambre Royale de la Construction du Tournais de la parcelle de terrain avec plan d'eau (Site Tournai Expo)
- compléter le budget 2006 en y inscrivant un crédit à l'extraordinaire nécessaire pour réaliser la mise en lumière du circuit de découverte du centre historique
- accorder, pour l'exercice 2006, une dotation communale au bénéfice du service ordinaire du budget de la Zone de Police du Tournaisis
- réglementer le stationnement rues de Monnel et Barre-Saint-Brice en interdisant le stationnement les mardi, jeudi et vendredi de 7 à 13 heures sur les 2 emplacements existants à hauteur du n°17
- inscrire les travaux d'égouttage :
 - 1) rue de Willemeau (Ere)
 - 2) rue Tiefry (Gaurain)
 - 3) rond-point de l'Europe
 - 4) rues G.Decorte et d'Ormont à Kain
 - 5) rue des Rocs (Gaurain) refoulement rue d'Antoing (Gaurain)
 - 6) Logis Paul Carette (Warchin) - cité
 - 7) rue des Trois Coins, rue Hautem
 - 8) rue des Sœurs Noires (Tournai), rue des Augustins (Tournai), rue du Floc à Brebis (Tournai);
 - 9) quai des Poissonsceaux (Tournai), quai du Marché au Poisson (Tournai), quai Notre-Dame (Tournai);

- 10) rive droite de l'Escaut : trapillons (mise à niveau et pose);
- 11) entre la rue de la Chapelle (Orcq); jusqu'à l'exutoire rieu de Maire (Froyennes) (rue Landaise);
- 12) réhabilitation égouts aboutissant dans le pertuis rive gauche;
- 13) rue de Fléquières (Froyennes);

- réserver un emplacement en faveur d'une personne handicapée :
 - 1) dans la rue Saint-Eleuthère, le long de l'immeuble portant le n°61 a
 - 2) rue Basse Couture à hauteur de l'immeuble portant le n°9
- réserver la circulation aux véhicules agricoles, aux piétons et cyclistes à Saint-Maur dans le chemin reliant la rue de Tournai à Saint-Maur à la Croix Morlighem
- retirer la décision prise le 5 septembre 2005 d'interdire la circulation des véhicules, dont la masse en charge est supérieure à 3,5 tonnes dans la rue de la Plumé à Vaulx
- marquer son accord sur l'ordonnance interdisant la circulation des véhicules motorisés sur les chemins, sentiers et aires non balisées à cet effet sauf dérogation octroyée par le Bourgmestre
- marquer son accord sur les termes du 3^{ème} avenant à la convention conclue entre la Ville et la Région Wallonne relative au guichet de l'énergie à Tournai
- marquer son accord sur les termes d'un projet de convention entre la Ville et la Fabrique d'Eglise Saint-Etienne à Templeuve visant la location de l'Eglise à des tiers pour l'exercice d'activités non directement liées au culte
- passer un marché de fournitures ayant pour objet l'acquisition de :
 - 1) matériel d'équipement destiné au domaine des arts visuels à l'Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs
 - 2) une chaudière destinée à l'Ecole Communale de Blandain
 - 3) matériaux destinés à la rénovation par Tremplin 2000 (phase 3) d'un bâtiment situé rue Royale à Templeuve
 - 4) pavés et de dalles en pierre naturelle destinés à la réparation de la Grand Place de Tournai
 - 5) buses destinées à la maintenance de l'équipement utilisé pour l'aspiration des boues et eaux usées
 - 6) bornes en pierre avec panneau plexi pour le balisage promenade du patrimoine arboré
 - 7) matériel électrique destiné aux illuminations de fin d'année 2004
- prendre acte de la décision prise, par urgence, par le Collège de modifier les mode et conditions de passation d'un marché de travaux, de fournitures et de services à l'Auberge de Jeunesse
- passer un marché de travaux ayant pour objet :
 - 1) des interventions ponctuelles pour remédier aux infiltrations en toiture du Hall des Sports

2) le remplacement de poulies, de caoutchoucs et de tuyaux au fond mobile de la Piscine de l'Orient

- adhérer au projet de création d'un Conseil Consultatif des Jeunes initié par le "Forum citoyen - front antifasciste" par le biais de la mise sur pied d'un Comité d'Accompagnement
- transférer un terrain dans le patrimoine de la Régie Communale non autonome de valorisation des énergies renouvelables
- voter 2/12^{ème} provisoires pour la Régie Foncière afin qu'elle puisse engager et payer les dépenses strictement obligatoires et celles indispensables pour assurer la vie normale des services pendant janvier et février 2006
- approuver les modifications budgétaires n°1 et 2 du CPAS ainsi que le budget pour l'exercice 2006
- ratifier l'octroi de subsides accordés par le Collège Echevinal à divers organismes
- marquer son accord quant à l'intervention financière de la Ville dans le coût des travaux de restauration des façades des 10 immeubles classés comme monument de la place Saint-Pierre
- émettre un avis favorable sur les modifications budgétaires introduites par les Fabriques d'Eglise de Thimougies, d'Ere et de Saint-Brice à Tournai
- présenter le rapport annuel sur l'Administration et la situation des affaires de la Ville pour l'année 2004
- de renouveler pour les exercices 2006 et 2007 les règlements-taxé communaux en respectant les dispositions de la circulaire de la Région Wallonne portant sur l'élaboration du budget 2006
- arrêter les règlements-taxes sur les night-shops et sur les phones-shops pour les exercices 2006 à 2007
- arrêter le budget communal de l'exercice 2006
- octroyer un prêt sans intérêt à l'ASBL TREMP LIN 2000 afin de poursuivre la réalisation du projet Piste Interreg III